

les incidences des nouvelles technologies sur le rapport au métier du social

revue Forum, 120, 2008

Où il est question de différents types de pratiques autour des NTIC et surtout Internet tant au niveau des formations que des métiers du social.

En ce qui concerne les étudiants, une pratique a été repérée qui pose problème à différents niveaux : le plagiat. Il revêt essentiellement deux formes : le copier-coller, l'achat de travaux clés en main pour des raisons d'abord de facilité mais aussi par manque d'informations sur les normes de citation des sources.

Parmi les pratiques qui posent problème on évoque – bien qu'encore confidentiellement au regard de l'étendue du phénomène – le plagiat. L'intérêt de l'article réside dans le fait d'évoquer de multiples solutions et non seulement celles technologiques des logiciels anti-plagiat. Il s'agit d'apprendre à travailler avec d'autres (chercheurs, formateurs, documentalistes et étudiants, mais aussi responsables pédagogiques et éducatifs) dans le respect du travail et des compétences de chacun.

Internet plaît essentiellement par le rapport d'immédiateté qu'il permet dans la recherche de réponses et par sa « présumée » facilité d'utilisation.

Présumée car l'utilisation d'Internet peut aussi faire l'objet d'un apprentissage comme l'ensemble des nouvelles technologies indifféremment

Utilisées sans discernement certaines peuvent provoquer une forme d'addiction qui au-delà de la nature de l'objet interroge sur la relation qu'entretient le sujet avec cet objet.

Sont cités en exemple les jeux en réseau qui permettent de jouer sans fin avec des partenaires toujours renouvelés.

Il est intéressant de noter que les NTIC permettent notamment à des jeunes « ayant un capital culturel éloigné des normes en vigueur d'accéder à la communication » à l'information.

Ils ont ainsi l'opportunité de jouir d'espaces de liberté, de créativité qu'ils n'ont plus forcément ailleurs et peuvent enfin se montrer aptes au-delà de leurs manques.

Il s'agit cependant de ne pas attendre plus de ces outils que ce qu'ils peuvent apporter.

Dans les établissements sociaux et médico-sociaux les projets d'informatisation et de travail en réseau ne portent pas de sens en tant que tels. Pour améliorer les fonctions et apporter rationalité et coopération, ils doivent s'appuyer sur un réel travail collaboratif cohérent en interne. Il peut-être bon de le rappeler...

Dans le même ordre d'idées, un auteur sociologue nous invite, tous intervenants sociaux, à être vigilants sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les dispositifs d'évaluation des situations de danger telles qu'elles sont notamment pensées depuis la loi du 7 mars 2007. Il fait référence en la réactualisant à la notion de bio-pouvoir de M. Foucault : la dérive serait de construire la surveillance sociale des familles de façon à produire une catégorie politico administrative isolée du reste de la population.

Ce numéro nous invite donc, en s'appuyant sur une diversité d'exemples, à situer cette question des nouvelles technologies au cœur de nos pratiques professionnelles et à rester vigilants sur cet ensemble d'outils à notre disposition en l'adaptant à nos valeurs et non l'inverse.